

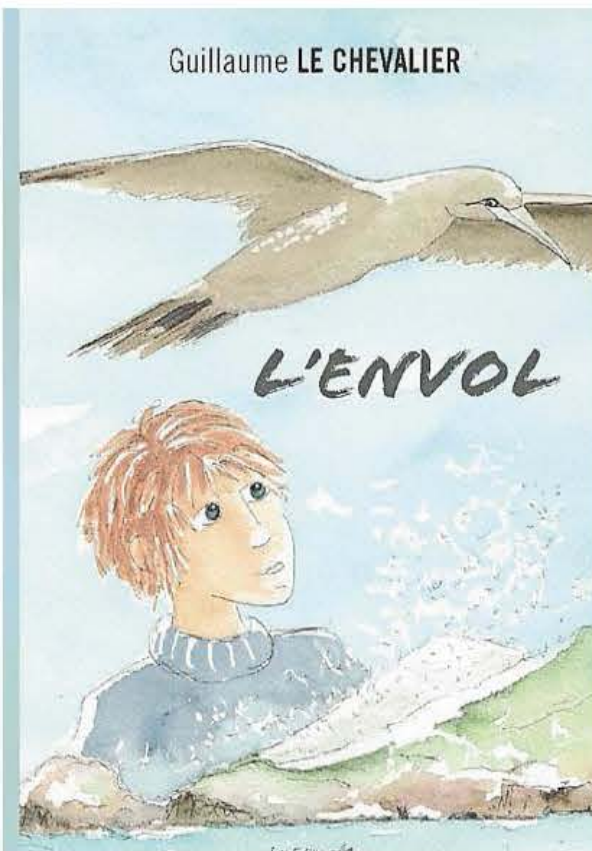
L'enfant et le Fou de Bassan, un livre sur l'envol

Les Fous de Bassan de l'île Rouzic ont inspiré une histoire à Guillaume Le Chevalier. Cet auteur du Nord signe *L'Envol* ou l'histoire d'un collégien timide, qui va affronter ses peurs.

Entretien
Guillaume Le Chevalier



Guillaume Chevalier est éducateur spécialisé, et auteur-conteur à ses heures. Dans son livre, il évoque le projet d'extraction de sable, à travers le regard de son héros.



Guillaume Chevalier est éducateur spécialisé, et auteur-conteur à ses heures. Dans son livre, il évoque le projet d'extraction de sable, à travers le regard de son héros.

Comment un auteur de contes et nouvelles établi dans le Nord en arrive à écrire un roman jeunesse qui se déroule à Perros-Guirec ?

Dans ma famille, on avait une maison de vacances à Trélévern. J'y allais régulièrement. Et là, on avait vue sur l'île Rouzic. Et j'ai toujours été interpellé par la blancheur qui recouvre cette partie de l'île Rouzic peuplée de Fous de Bassan et comme saupoudrée de neige. De là est née l'idée de raconter l'histoire d'un de ces Fous de Bassan, dont je comparerai l'apprentissage à celui d'un enfant.

Ce pré-ado débarque bien malgré lui à Perros-Guirec...

Avec sa famille, il quitte la région parisienne pour s'établir à Perros, qu'il voit comme un coin paumé. Il doit entrer au collège des Sept-Îles. Mais il manque cruellement de confiance en lui. Peu à peu, sous l'influence de son cousin Soig, il va découvrir l'univers des oiseaux marins et les plaisirs de la mer. En apprenant à nager, il va notamment prendre goût à aller vers ce qu'il ne connaît pas encore. Ce cousin, il va lui apprendre à non plus contourner les difficultés, mais à les affronter.

Pourquoi filer la métaphore entre ce Fou de Bassan et l'accomplissement de ce garçon ?

L'envol d'un enfant, c'est un peu comme le jeune Fou de Bassan qui s'élance dans la vie en se jetant dans le vide, pour la première fois, en se laissant juste porter par le vent. J'en ai l'image d'un battant : il ne sait pas encore voler mais il y va quand

même ! Je voulais juxtaposer deux lectures, celle de l'enfant et celle de l'oiseau, tout en y incorporant de l'aventure. Après tout, les jeunes lecteurs ont besoin d'action !

Cette aventure est pimentée par le projet d'extraction de sable. Pourquoi avoir choisi d'évoquer ce sujet d'actualité ?

Pour les besoins de mon histoire, je me suis rendu à la station de la LPO à l'île Grande, où la guide nous a parlé de cette problématique. Ça m'a fait gamberger, car pour moi, le respect

de soi et des autres implique aussi le respect de la vie animale. À la suite de quoi, j'ai voulu m'entretenir avec Alain Bidal, du collectif Peuple des dunes. Et rencontrer Gilles Bentz, le responsable, qui m'a donné plein d'infos sur les oiseaux marins. Je lui ai fait la promesse que j'aborderai le sujet de l'extraction de sable : l'enjeu de ce projet qui va mettre à mal l'habitat de tout un écosystème devait être intégré au récit, du point de vue de l'enfant. Dont le père, pêcheur, s'avérerait d'ailleurs sensible à la question...

Propos recueillis par Céline MARTIN.

L'Envol, de Guillaume Chevalier, aux éditions Nord Avril. Accessible à partir de 8 ans. Préface d'Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue de protection des oiseaux (LPO). L'auteur sera en dédicace le 25 juillet à 9 h 30 à la maison de la Presse à Trébeurden et le 27 juillet, à 18 h 30, à la station LPO de l'île Grande.

Perros-Guirec en bref

La qualité des eaux de baignade est excellente

La Ville de Perros-Guirec a engagé, depuis 2002, un renforcement du suivi de la qualité des eaux de baignade afin d'informer le plus rapidement possible les baigneurs. Depuis 2009, la ville détient le label « démarche qualité eaux de baignade », unique label public qui garantit une information en temps réel et qui est la meilleure garantie pour se baigner en permanence dans une eau de bonne qualité.



L'audit annuel, réalisé par le Bureau Veritas, les 28 et 29 juin sur le système de gestion de la qualité des eaux de baignade des plages de Trestraou, Saint-Guirec et Trestrignel, a conclu au maintien de la certification.

Les eaux de baignades de ces trois plages sont d'excellente qualité. En plus des sept analyses réglementaires réalisées de façon aléatoire par l'Agence régionale de santé pour la saison 2016, la ville renforce ce contrôle, depuis le 15 juin et jusqu'au 15 septembre, par un suivi et une

évaluation quotidienne de la qualité de l'eau de mer qui permet de décider des fermetures et des réouvertures des plages.

Une interdiction temporaire de baignade est prononcée si un risque sanitaire est constaté ou pressenti. Les résultats sont affichés sur les trois plages de la ville à proximité des postes de secours, à la mairie, au centre nautique, à l'office de tourisme, à la maison du littoral, à la Capitainerie et aux services techniques. Ils sont aussi consultables sur le site internet de la ville www.perros-guirec.com.

Infolocale

■ Les marées

Samedi : pleines, 5 h 15 (77) et 17 h 45 (82) ; basses, à 11 h 36 ; ouverture du bassin, de 3 h 25 à 6 h 45 et de 15 h 50 à 19 h 25. Dimanche : pleines, 6 h 16 (86) et 18 h 41 (90) ; basses, à 0 h 07 et 12 h 34 ; bassin, de 4 h 15 à 8 h et de 16 h 40 à 20 h 25.

■ Déchèterie

Samedi 2 juillet, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h, Kerzinaan. Contact : 02 96 05 55 55.

■ Bibliothèques

Centre-ville, de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h ; Ploumanac'h, fermée. Samedi 2 juillet, Bibliothèque pour tous, de 15 h 30 à 17 h.

■ Messe

À 11 h, messe à la chapelle Saint-Guirec de Ploumanac'h. Dimanche 3 juillet, 10 h 30 et 18 h 30, église Saint-Jacques.

Trélévern

L'arrêt du plan local d'urbanisme adopté, malgré les contraintes

L'ordre du jour de la réunion du conseil de jeudi soir était assez consistant. La dernière réunion datait du 25 mars et l'importante question du PLU a fait son chemin depuis.

Le bilan des travaux a été présenté par Amandine Derouard, lors d'une suspension de séance d'une bonne heure, avant que le bilan de concertation et l'arrêt du futur PLU soient soumis au vote.

À Trélévern comme ailleurs, les contraintes sont fortes : réductions drastiques des surfaces constructibles, préservation des espaces remarquables, des zones humides, mais aussi développement de la commune, malgré tout. Le maire, François Bouriot l'a souligné : « C'est très long, mais je crois pourtant que nous avons battu des records de rapidité dans l'élaboration de notre PLU ! » En bref, on retiendra que 2,59

hectares de « dents creuses » ont été identifiés, et un peu plus de 8 hectares réservés à l'urbanisation (contre près de 50 hectares au POS).

Les arguments de la minorité

Les « dents creuses » permettent la construction de 30 logements, et les zones à urbaniser peuvent en accueillir 129. Davantage donc que les besoins identifiés, estimés à 130 logements. Un habitant de la commune, profitant assez habilement de la suspension de séance pour s'exprimer, a manifesté le souhait que « Trélévern ne soit pas transformé en banlieue parisienne, avec des maisons qui se touchent ».

Des arguments repris par la minorité, et tout spécialement par Françoise Le Croisey, qui comme ses deux collègues, reconnaît pourtant la

qualité de la concertation.

« Mais nous ne pouvons pas être contents du résultat : réduction énorme des surfaces constructibles, dents creuses dont rien ne dit qu'elles seront construites, spoliation de nombreux propriétaires, hausse probable des prix due à la raréfaction des terrains... »

Des arguments que ne rejette pas le maire, qui ne peut que rappeler l'énorme travail fourni pour en arriver à un résultat « qui, un jour ou l'autre, peut être modifié ou revisité. Et on ne peut reprocher au maire de respecter une loi que vous déplorez, ce que je comprends. » Si le bilan de la concertation est adopté à l'unanimité, l'arrêt du PLU l'est à la majorité relative, avec les trois abstentions des élus de la minorité.

Une baisse de subventions contestée par la minorité

Catherine Demigny a présenté les subventions 2016 : « Pour les associations intercommunales, nous nous sommes basés sur celles de Trévou-Tréguignec et nous avons appliqué une baisse de 10 % dans un souci de bonne gestion. »

Visiblement irrité, Jean-Yves André, de la minorité, a dénoncé une baisse « mesquine et injuste, des économies de bouts de chandelles », citant notamment la baisse de la

subvention à la SNSM : « Nous donnons deux fois moins que les autres communes... »

Ceci a motivé l'abstention des trois conseillers de la minorité. Les subventions locales : amicale laïque, 540 € ; association des parents d'élèves, 140 € ; club des Aubépines, 180 € ; Convivialité à Trélévern, 2 700 € (inchangé) ; Colsoleus, 75 € ; chasseurs, 170 € ; FCTT, 2 280 € ; rando nature, 135 € ; ten-

nis de table, 230 € ; Tribann, 225 € ; Ufac, 225 €, soit un total de 7 015 €.

Hors commune : SNSM de Trestel, 135 € ; enfants de Trestel, 100 € ; comice agricole, 300 € ; restos du cœur, 180 € et 30 € pour chacun des associations suivantes : Vie libre, protection civile, secours catholique, secours populaire, visiteurs de malades, Adot 22, rêves de clown, soit 925 €.

Le périmètre de Lannion-Trégor communauté approuvé

Il est proposé par le préfet que les communautés de communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux rejoignent Lannion-Trégor communauté au 1^{er} janvier 2017 pour former une communauté de communes de 100 000 habitants et 68 communes. Les élus sont appelés à donner leur avis.

Daniel Duguet et les élus de la minorité dénoncent « une réforme à marche forcée, mise en place de façon technocratique. » Mis devant le fait accompli, les trois conseillers de la minorité s'abstiennent. Le nouveau périmètre est adopté à la majorité relative.

Avis favorable pour le schéma de gestion des eaux

La commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux Argoat Trégor Goëlo (Sage) réunie le 23 février, a arrêté les documents du Sage. Le conseil était sollicité pour donner son avis sur ce dossier.

Abstention des conseillers de la minorité, Daniel Duguet s'interrogeant sur le financement chiffré à 133 637 555 €, soit 6 % pour l'État, 21 % pour les communes et 53 % pour les syndicats de bassins-versants.

Travaux de voirie au Rhun et à Keric

Les réfections de la voirie du Rhun et celle du bas de la route de Keric sont inscrites au budget 2016. Le conseil a autorisé le maire à déposer une demande de fonds de concours voirie (20 %) auprès de Lannion-Tré-

gor communauté, conformément au pacte financier et fiscal que les élus venaient tout juste d'adopter. Le montant du budget prévu est de 75 449 €, la demande étant donc de 14 689 €. Unanimité.

Saint-Quay-Perros

LITERIE CONFORT

Fabrication française www.literieconfort.fr

N°1 de la LITERIE EN BRETAGNE sur votre région

Aussi bien que des SOLDÉS, des PRIX !

- Matelas
- Sommiers
- Ensembles électriques
- Banquettes...

Conseil à domicile

PAIEMENT EN 10 FOIS SANS FRAIS ET SANS ACOMPTE

*voir conditions en magasin. **Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. (1) Plus d'exemple pour le 10 bis sans frais offre valable jusqu'au 31 juillet 2016. Pour un crédit accessoire à une vente d'un montant total de 1 400 €, vous remboursez 10 mensualités de 140 € au taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 0 %. Le coût total de votre crédit est de 0 € soit un montant total de 1 400 €. Taux de crédit fixe de 0 %. Durée totale de votre crédit 10 mois. En cas de souscription par l'emprunteur à l'assurance facultative Sécurité, le coût mensuel de l'assurance est de 2,26 € et s'ajoute aux mensualités ci-dessus. De 150 € et jusqu'à 61 000 € de crédit sur une durée de 10 mois. Offre réservée aux particuliers, vous devez poser un délai de rétractation. Le coût total du crédit est pris en charge par votre magasin. Sans escompte pour paiement comptant. Sous réserve d'acceptation du dossier de crédit par Sofimo. Sofimo est une marque commerciale de LA Consumer Finance. SA au capital de 340 759 936 €, 120130 boulevard Raspail - 75006 Paris, 542 097 522 RCS Paris ORIAS n° 07000079. Visuels non contractuels.

Nous acceptons les chèques

ST-QUAY-PERROS
rue Kertanguy (près de Lidl)
02 96 23 34 03

PAIMPOL
ZAC de Kerpuns (près de Carrefour)
02 96 55 05 20

LAMBALLE 02 96 50 06 18	LANGUEUX 02 96 62 33 00	GUINGAMP 02 96 44 06 90	LA RICHAIRDAIS/DINARD 02 99 16 15 15	QUÉVERT/DINAN 02 96 87 06 22	PONTIVY 02 97 25 79 01
----------------------------	----------------------------	----------------------------	---	---------------------------------	---------------------------